

## Refonte de l'examen d'AMV

*La direction de l'infra a décidé de réformer l'examen d'AMV.*

### Pourquoi :

La direction explique que ce changement fait suite à une enquête de satisfaction auprès des stagiaires et des formateurs que ce soit en école ou sur le terrain. Il en ressort que la formation actuelle est pénible, longue et pas marrante car il faut tout apprendre par cœur et qu'il y a trop de doublons.

Pour la direction, il est hors de question de jouer avec la sécurité, mais de rendre cette formation plus attractive et faciliter l'apprentissage par l'intermédiaire de jeux basés sur le système « trivial poursuit » ou « quizz ». Le but principal recherché étant de maintenir l'attention du stagiaire pendant toute la durée de la formation. Un effort individuel sera demandé au travers de devoirs à effectuer à la maison.

### La formation actuelle

Elle a une durée de 56 jours comprenant 5 modules : Stage d'Initiation Collectif (SIC) - Stage d'Initiation Individuel (SII) - Stage de la formation de base - Stage terrain durant la formation de base - Stage complémentaire dédié à l'activité.

### La formation future

Cette nouvelle formation sera découpée en 5 blocs : Bloc 0 : Vision globale du métier d'AMV et de son environnement - Bloc 1 : Le train et tout ce qui s'y rattache - Bloc 2 : sécurité du personnel - Bloc 3 : Aiguillage - Bloc 4 : Circulation des trains... à laquelle un Bloc 5 supplémentaire est prévu, mais avec une méthode différente dont le support devrait être sous forme de CD et qui aborderait les connaissances générales.

### Conséquences

Pour se faire la direction procédera à la réécriture du cahier des charges en s'appuyant sur l'arrêté d'aptitude. De fait le certificat d'aptitude ne comportera plus que 6 fonctions au lieu des 9 existantes, avec la disparition des fonctions d'agent d'accompagnement,

d'agent sécurité et départ des trains considérés plus comme des missions.

Concernant les chiffres, **la durée de formation passe de 56 à 45 jours et les stages « terrain » sont réduits à 3 jours au lieu de 10.** Les stages d'initiation individuelle et collective seront supprimés. La direction prétend qu'il ne faut pas considérer cela comme un recul, malgré les 11 jours de moins, les stages terrain sont réinvestis dans la présence en cours.

### Nouvelle formation : attention danger !

Pour SUD-Rail nous ne sommes pas opposés à des évolutions pédagogiques dans le domaine de la formation à condition qu'elles n'entraînent pas une baisse du niveau de la qualité de la formation. Si certaines nouveautés peuvent effectivement paraître attractives pour les futurs stagiaires, est-ce pour autant que cette refonte préparera correctement des acteurs qui sont les maillons principaux dans la chaîne de sécurité.

En supprimant 11 jours de formation initiale et en réduisant de façon drastique les stages « terrain », la direction joue la carte du risque et ôte toute possibilité de mise en application de la théorie au travers d'une situation de réalité (manœuvre d'installations de sécurité, vécu du terrain).

Pour SUD-Rail les orientations préconisées par la direction risquent d'engendrer de nombreux problèmes lors du passage de la situation virtuelle à la situation réelle. D'autre part nous ne sommes pas favorables au « devoirs à la maison ».

**Nous sommes convaincus qu'au travers de chaque innovation, se cache toujours un peu plus de productivité. Pourquoi la direction ne réinvestirait elle pas un nombre de jours conséquent sur l'accompagnement au 1<sup>er</sup> poste par exemple, correctement encadré, ce qui permettrait une vraie mise en qualité de la théorie.**

Janvier 2008